

COMMUNE NOUVELLE
LIVAROT – PAYS D'AUGE

Délibération N° 21.09.2026 / 14

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 à 19 HEURES 30

**A LIVAROT – PAYS D'AUGE
A LA SALLE DES FETES
DE NOTRE DAME DE COURSON**

Nombre de conseillers en exercice : 69
Nombre de présents : 57
Nombre de pouvoirs : 9
Absents sans pouvoirs : 3
Quorum : 35

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **21 SEPTEMBRE** le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune Nouvelle « Livarot – Pays d'Auge », légalement convoqué le 15 septembre 2026, s'est réuni en séance à huis-clos, à la salle des fêtes de Notre Dame de Courson, sous la Présidence de Monsieur Jonathan BLIN.

- **Etaient présents** : M. Christian AGUINET, Mme Sylvie ALFRED, Mme Renée ANDRÉ, M. Guillaume ANNE, Mme Pascale APERT-PAYNEL, Mme AUBERT-DAUDEVILLE Gwendoline, M. Jean-Claude BÉNARD, M. Jonathan BLIN, Mme Aurélie BOURNAT, M. François BOVE, M. Sébastien BRIDE, M. Thierry BRION, M. Didier CALOUÉ, Mme Tatiana CATHERINE-LECAMUS, M. Florian CAUDRON, M. Victor CHERADAME, M. Nicolas CHEREL, Mme Charlotte CHEVALLIER, Mme Dominique COTTAT, M. Olivier COUTEAU, M. Nicolas D'AIGREMONT, Mme Nathalie DEBEAUMONT DEWULF, M. Bernard DORIO, M. Nicolas EVAIN, Mme Marianne FLORAT, Mme Sylvie GANIVET, M. Yannick GUICHARD, Mme Edwige HAYS, Mme Marie HEROULT, Mme Véronique HOMMAIS, Mme Marion JEANNE, Mme Jacqueline JULIEN, M. Didier LALLIER, Mme Tatiana LECAMUS, Mme Jennifer LECHEVALIER-PROVOST, Mme Juliette LECOMTE, M. Christophe LERNER, M. Nicolas LEROUX, M. Jacques LEROYER, M. Joël LOUET, M. Steven MAFIODO, Mme Sandrine MARIE-BOUCHETTE, Mme Chantal MONTHEAN-LE COQ, M. Manuel MOREIRA, M. Sébastien OURSEL, Mme Bertrande PIAT-TAMBAREAU, M. Renaud POTTIER, M. Eddy PROFICHET, M. Paul-Jean RIOULT DE NEUVILLE, Mme Marine ROCQUE LECLUSE, Mme Marie-Thérèse ROHAUT-STALMANS, M. Eric TANCHON, M. Yohann-Cédric TELLIER, M. Olivier TOUZÉ, M. Jean TURQUETY, M. Alphonse VAN DARTEL, M. Joël VREL, Mme Nathalie ZEYMES formant la majorité des Conseillers en exercice.

Absents ayant donné pouvoirs :

- Mme Déborah CHEVALIER, pouvoir à Eddy PROFICHET.
- M. Gilles DESSEIGNE, pouvoir à Mme Charlotte CHEVALLIER.
- Mme Marlène FOUQUET, pouvoir à Mme Bertrande PIAT.
- Mme Alexandrie FOURÉ (ROUILLARD), pouvoir à M. Jean-Claude BÉNARD.
- Mme Carole HOLAY, pouvoir à Mme Marianne FLORAT.
- M. Jonathan LEMARCHAND, pouvoir à M. Joël VREL.
- Mme Jennifer PEYRARD, pouvoir à M. Jonathan BLIN.
- Mme Célline ROUILLARD, pouvoir à M. Manuel MOREIRA.
- M. Matthieu VESQUES, pouvoir à M. Florian CAUDRON.

Absents :

- Mme Lou KEHIL,
 - Mme Clara LUCIEN,
- Mme Valentine MAS-GRILLOT.

M. Florian CAUDRON est désigné secrétaire de séance.

MISE EN PLACE D'UN OUTIL CENTRALISÉ DE GESTION ET DE RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Livarot-Pays-d'Auge dispose de neuf équipements municipaux proposés à la location, répartis sur huit communes historiques :

- Salle des fêtes d'Auquainville ;
- Salle des fêtes de Bellou ;
- Salle des fêtes de Cheffreville-Tonnencourt ;
- Salle des fêtes de Fervaques ;
- Salle des fêtes de Livarot ;
- Manoir de l'Isle à Livarot ;
- Salle des fêtes du Mesnil-Germain ;
- Salle des fêtes de Meulles ;
- Salle des fêtes de Notre-Dame-de-Courson.

À ce jour, la gestion des réservations de ces équipements reste organisée de manière distincte selon les communes historiques. Il n'existe pas d'outil commun permettant de connaître simplement et en temps réel les disponibilités et les réservations de l'ensemble des salles municipales.

Cette organisation complexifie à la fois les démarches des habitants et des associations et le travail des agents et des élus chargés du suivi des locations.

Dans le cadre des engagements pris par la nouvelle équipe municipale, il est proposé de simplifier et moderniser ce fonctionnement en mettant en place un outil unique de gestion des réservations pour l'ensemble de ces équipements.

L'objectif est notamment de permettre aux usagers de consulter plus facilement les équipements et d'effectuer leurs demandes de réservation, et aux services municipaux et aux

élus concernés de disposer d'un planning commun et actualisé, tout en centralisant le suivi administratif des dossiers.

Monsieur Florian CAUDRON, adjoint au Maire chargé de la communication et du commerce, présente au Conseil municipal la solution Mariloo Reservation, identifiée à l'issue du travail réalisé sur les solutions existantes et les besoins de la commune. La solution proposée permet notamment la gestion centralisée des plannings et des réservations, la détection des conflits, la gestion des documents et de la facturation. Elle comprend également un portail de réservation accessible aux usagers, un module de paiement en ligne et un module de gestion des associations.

Deux durées d'engagement sont proposées à la commune :

	Engagement 1 an	Engagement 3 ans
Montant HT	3 300 €	6 805 €
Montant TTC	3 960 €	8 166 €

Ces montants comprennent la mise en œuvre initiale de la solution, son paramétrage et la formation des agents.

Monsieur le Maire précise qu'il a souhaité présenter l'outil et ses conditions financières au Conseil municipal afin d'associer pleinement les élus au choix de cette nouvelle organisation.

Après présentation de l'outil, le Conseil municipal devra :

- Approuver la mise en place d'un outil numérique unique et centralisé de gestion et de réservation des salles municipales de Livarot-Pays-d'Auge ;
- Retenir la solution Mariloo Reservation présentée au Conseil municipal ;
- Décider de retenir l'une des deux offres suivantes :
 - ☐ Offre d'une durée d'un an : 3 300 € HT, soit 3 960 € TTC ;
 - ☐ Offre d'une durée de trois ans : 6 805 € HT, soit 8 166 € TTC ;
- Autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le devis correspondant au choix du Conseil municipal ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la solution ;
- Dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 56 voix pour, 3 voix contre (Mme Jacqueline JULIEN, Mme Nathalie ZEYMES et M. Alphonse VAN DARTEL) et 7 voix en abstention (Mme Charlotte CHEVALLIER, M. Gilles DESSEIGNE, pouvoir à Mme Charlotte CHEVALLIER, M. Nicolas CHEREL, M. Steven MAFIODO, M. Renaud POTTIER, Mme Chantal MONTHEAN- LE COQ et Mme Renée ANDRÉ) :

- **APPROUVE** la mise en place d'un outil numérique unique et centralisé de gestion et de réservation des salles municipales de Livarot-Pays-d'Auge ;
- **RETIENT** la solution Mariloo Reservation présentée au Conseil municipal ;
- **DECIDE** de retenir l'une des deux offres suivantes :

- ☐ Offre d'une durée d'un an : 3 300 € HT, soit 3 960 € TTC ;
- ☒ Offre d'une durée de trois ans : 6 805 € HT, soit 8 166 € TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le devis correspondant au choix du Conseil municipal ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de la solution ;
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

Pour extrait certifié conforme au registre, le 22 septembre 2026.

Le Maire de la Commune,
« Livarot – Pays d'Auge »
Jonathan BLIN

